

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Saint-Pouange

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation
25 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil Municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Olivier DUQUESNOY**, Maire.

Présents : **SAMSON-SEVESTRE Matthieu, LINAT SALAMI Emilie, GOSSO Brigitte, de MARCH Stéphane, BOUTTEN Gérard-Antoine, PREAUX Delphine, CUIILLIERE Guillaume, VIGNERON Julien, BELL Kristelle, OLIVEAU Eloïse, DUQUESNOY Olivier, FLISOT Mélanie, THOMAS Christian.**

Absents : .

Représentés : **CADET Déborah pouvoir donné à DUQUESNOY Olivier, DRUMINY Maxence pouvoir donné à BOUTTEN Gérard-Antoine.**

Monsieur THOMAS Christian a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Projets d'investissement - Demande de subventions
N° de délibération : 2026092902

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	2	15	0	0	0

EXPOSE :

Plusieurs projets d'investissement sont en cours. Des subventions seront sollicitées.

1° OPERATIONS CONCERNEES :

a. **Sécurisation d'un passage piéton en amont de la zone 30 – Centre du village**

Le passage piétons près de la Maison des Associations va faire l'objet d'une sécurisation renforcée. Des coussins berlinois y seront posés de part et d'autre.

Par ailleurs, la mise en place de ces ralentisseurs sera groupée avec l'installation de ralentisseurs dans la zone de l'école, en remplacement de la barrière automatique non remplacée.

Le département de l'Aube peut financer à hauteur de 25%, au maximum, ce projet.

b. **Modernisation et extension du périmètre de l'éclairage public**

Comme abordé lors du Budget Primitif, il a été décidé de moderniser l'éclairage public et d'étendre le périmètre couvert. Les ampoules à sodium seront remplacées par des LEDs et certaines zones de la Commune vont se voir doter de points lumineux.

Troyes Champagne Métropole peut financer à hauteur de 20%, au maximum, ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE la signature de tous les devis en rapport avec ces opérations,

AUTORISE toute démarche de montage du dossier de financement et la signature des différents documents associés (convention de financement, appels de fonds, notamment).

ACCEPTE un financement par tout organisme privé, ou public de ces opérations.

Les dépenses et les recettes correspondantes seront inscrites au budget

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Olivier DUQUESNOY,
Maire



OLIVIER DUQUESNOY

Signé par Olivier DUQUESNOY (COMMUNE DE
SAINT POUANGE),
le Maire
le 16/10/2026 à 14:51:51
Ref:11998101-18138717-1-D